EPLEFPA Brive-Voutezac
CDFAA de al Corrèze
23 Murat
19130 VOUTEZAC



Région Limousin
Etablissement Public
Local d'Enseignement
Agricole de Brive - Voutezac
CDFAA de la Corrèze

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

******

OBJET DU MARCHE :

FOURNITURE D'UN TRACTEUR AGRICOLE
NEUF OU D'OCCASION

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Article I. OBJET

1.1 – Définition

Le présent cahier des charges a pour objet de définir la nature des prestations à exécuter, les délais et in extenso à définir les modalités d’exécution du marché.

La fiche technique composée de la fiche technique officielle constructeur.

Article II. EXECUTION DES PRESTATIONS

2.1 - Nature et consistance des prestations

Carte grise comprise – garantie de 3 ans minimum

2.2 - Caractéristiques techniques minimales du véhicule :

- Tracteur agricole avec **arceau rabattable**.
- Puissance comprise entre 60 ch din et 90 ch din
- Diesel
- capacité relevage arrière mini 2T aux rotules
- crochet automatique cat II + stabilisateurs
- 2 distributeurs hydrauliques DE
- La direction assistée
- 4 roues motrices jantes à voiles réglables
- Vitesse maxi au moins 30 km/h
- inverseur hydraulique à gauche au volant (optionnel, préciser coût)
- boite de vitesse mécanique avec **« rampantes » (au moins une vitesse <1km/h à 2000tr/min**
- prise de force 540/540éco ou 540/1000
- pneumatiques étroits « type traitement »
- poids mini 2,5Tonnes
- Réglé à la voie la plus proche de 1700 mm
- garde au sol >400 mm
- frein de remorque
- crochet + piton + échelle + barre à trou
- masses avant 400kg mini « type jerrican »
- Si occasion : tracteur de moins de 500H
- Si occasion : tracteur de 2 ans maximum

D’une manière générale, le véhicule mis à la disposition du au CDFAA de la Corrèze doit remplir toutes les conditions de sécurité auxquelles sont soumis, par la législation et la réglementation nationale et européenne en vigueur, les tracteurs agricoles.

Si certaines clauses n'était pas possible l'offre sera tout de même étudiée

2.3 - Modalités d’exécution des prestations

L’exécution des prestations se fera conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et services (C.C.A.G. / F.C.S.).

2.3.1 - Délais de livraison du véhicule :

Le titulaire s’engage à nous fournir le véhicule objet des présentes avant le 1er Février 2015.

2.3.2 - Modalités spécifiques de mise à disposition du véhicule :

Le titulaire remettra au CDFAA de la Corrèze, en plus du véhicule, les documents de bords suivants :

- Carte grise;
- double des clés
- manuel d'utilisation
- manuel d'atelier
- Carnet d'entretien du véhicule (si occasion)

Le CDFAA de la Corrèze veillera à la conservation permanente des documents précités dont la présentation peut être requise par l'autorité publique.

Fait à Voutezac, le 10 octobre 2014.
François TRIGNOL
Directeur du CDFAA de la Corrèze